

cher où domine le paysage et, en définitive, les *Jeux russiens* de J.-B. Leprince, sont encore des verdure d'un autre caractère que les anciennes et de colorations différentes.

Trois couleurs interviennent seules dans les anciennes verdure. Ce sont le jaune pour la lumière, le vert bleu pour les demi-teintes et le bleu pour l'ombre. Suivant le plan occupé par les arbres ou par les plantes, les détails sont plus fins et plus multiples, mais les colorations ne diffèrent guère. Un brun roux pour les terrains, un bleu clair pour les ciels afin de laisser toute sa valeur aux bleus du feuillage, et quelques rouges pour des fleurs ou des fruits, constituent toute la gamme employée.

Avec les peintres de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le roux a une tendance à se substituer au jaune dans les feuillages où le vert bleu est plus clair, et à entrer en plus grande proportion dans les terrains. Les grandes plantes si caractéristiques des tapisseries de ce genre fabriquées au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle disparaissent aussi.

Parallèlement aux compositions exclusivement composées d'ornements et de caprices, les sujets empruntés à l'histoire profane ou sacrée et à la fable continuèrent à emplir le champ tout entier des tapisseries.

Les plus célèbres à partir de la Renaissance sont les *Actes des Apôtres*, exécutés d'abord à Bruxelles pour Léon X, puis à Mortlake pour Charles I<sup>er</sup>, et enfin un peu partout, soit d'après les tapisseries types, soit d'après des copies des originaux.

Eh bien! il faut avoir le courage de le dire, ces compositions si admirables par les qualités du dessin et de l'arrangement des groupes, n'étaient rien moins que de bons modèles de tapisserie, et si les ouvriers du XVI<sup>e</sup> siècle en ont fait de belles traductions, c'est précisément parceque leur œuvre est une traduction et non une copie.

Outre que les groupes sont peut-être un peu trop tassés, et offrent trop d'unité pour une décoration murale, la couleur en est dure, noire et triste. Elle n'est point, comme l'ont dit les entrepreneurs des Gobelins au XVIII<sup>e</sup> siècle, de la couleur de tapisserie.

Aussi les ouvriers flamands de Bruxelles ou de Mortlake en ont-ils usé librement avec ces colorations, dont ils n'ont tenu d'autre compte que pour s'en servir d'indications dans la distribution des lumières et des ombres.

Ils ont employé d'ailleurs un nombre très restreint de couleurs, et cette pratique s'est perpétuée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les bleus, les rouges, les verts, les jaunes et les orangés normaux, avec quelques tons rabattus dans chaque gamme, constituent toute la palette, de telle sorte que le nombre des teintes différentes, même parmi les tapisseries les plus riches et les plus compliquées, est de sept à huit dizaines seulement. Il en résulte une grande harmonie dans l'ensemble, d'autant plus que les objets y sont généralement colorés par la demi-teinte et non par les lumières qui, même avant que l'action du temps en eût affaibli le ton, étaient presque décolorées. On employait même l'or ou l'argent pour les exprimer dans les tentures les plus riches.

Malgré l'estime particulière où les amateurs d'aujourd'hui tiennent les tapisseries où l'on a introduit des fils métalliques, nous ne saurions approuver cette pratique.

Dans tous ces fils l'argent domine, car ce n'est qu'une feuille de ce métal qui, étant dorée, est employée en guise d'or, et comme celui-ci ne la couvre pas entièrement et que l'on en aperçoit au microscope la surface criblée d'une foule de petits trous, l'action plus ou moins lente de l'air finit par noircir cet argent ainsi laissé à nu. Par suite l'effet que l'on avait voulu obtenir est interverti, et l'on trouve de l'ombre où l'on avait cru mettre de la lumière.